



Financement des réseaux de transport Le gouvernement du Québec doit clarifier ses intentions

Montréal, le 9 juin 2021 - Plus de deux ans après avoir lancé avec enthousiasme le *Chantier sur le financement de la mobilité*, qui doit identifier des solutions structurelles pour pérenniser les sources de revenus des réseaux de transport, l'Alliance TRANSIT demande au gouvernement du Québec de clarifier ses intentions. Les mesures sanitaires ont fait chuter l'achalandage des transports collectifs, mais cette réalité ne devrait surtout pas affecter le développement de l'offre de service, bien au contraire.

Érosion des revenus : un défi structurel à surmonter

Dans le cadre des consultations du *Chantier sur le financement de la mobilité*, le ministère des Transports du Québec dressait un portrait lucide des enjeux liés au financement de la mobilité au Québec. Il affirmait que « d'ici quelques années, les revenus sont susceptibles d'être insuffisants en regard des dépenses anticipées. En effet, en raison de l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules et de l'électrification du parc, les revenus de la taxe sur les carburants sont appelés à plafonner, voire à décroître, au cours des années à venir, fragilisant ainsi la principale source de revenus pour le financement de la plus grande part des interventions en transport du gouvernement du Québec sur le réseau sous sa responsabilité ».

Le défi est d'autant plus grand que le Québec doit à la fois investir massivement dans l'entretien des infrastructures, tout en prenant le virage vers une mobilité plus durable, en plus des nombreuses nouvelles infrastructures qui ont été annoncées ces derniers mois. Rappelons que le *Fonds des réseaux de transport terrestre* est autofinancé, ce qui signifie qu'il faudra obligatoirement trouver une solution avant que le surplus cumulé se soit dissipé.

Lancé en janvier 2019, le *Chantier sur le financement de la mobilité* est considéré comme une mesure phare de la *Politique de mobilité durable*. À la suite de quelques reports compréhensibles dus au contexte de crise sanitaire, TRANSIT demande la diffusion du rapport et des recommandations dans les plus brefs délais.

Le maintien de l'aide d'urgence aux transports collectifs nécessaire à moyen terme

Par ailleurs, Radio-Canada a rendu public un scénario envisagé par l'Autorité régionale de transport métropolitain qui prévoyait une coupure de service et une hausse de tarifs dès 2022 en raison de la baisse d'achalandage des transports collectifs et de la mise en service du Réseau express métropolitain.

TRANSIT réitère que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec doivent tous les deux maintenir les aides d'urgence d'ici à ce que l'achalandage atteigne les niveaux pré-pandémie. Rappelons que l'utilisation des transports collectifs était alors en forte croissance et atteignait des niveaux records.

Malgré l'absence d'éclosion documentée, les transports collectifs ont été largement perçus comme des lieux à risque de transmission, ce qui pourrait susciter des réticences chez certaines personnes. Il serait opportun que les gouvernements investissent dans une campagne de promotion des transports collectifs comme moyen de transport à la fois sécuritaire et durable, d'autant plus qu'ils contribuent fortement à la prospérité économique. Le développement des transports collectifs doit demeurer un pilier de la transition écologique du Québec.

-30-

À propos de TRANSIT

La mission de TRANSIT est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Depuis sa création en août 2011, TRANSIT publie des rapports d'analyse et fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2030. L'Alliance TRANSIT regroupe une soixantaine d'organisations de divers domaines.

Source

Samuel Pagé-Plouffe
Cell : 514.714.6762
info@transitquebec.org